



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**

Séance du 22 juin 2023 - Délibération n° 2023-059

**BUDGET ANNEXE "CAVEAUX"
DÉCISION MODIFICATIVE N° 1**

L'an deux mille vingt-trois, le 22 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 12 juin, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	24
Votants	22
Vote	
Pour	22
Contre	0
Abstentions	6

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Françoise Fouchet, pouvoir donné à Monsieur Pascal Duchêne.

Monsieur Marc Droguet, pouvoir donné à Madame Soazig Ruiz.

Monsieur Jean-Marie Pichon, pouvoir donné à Madame Sylvie Massicot.

Monsieur Stéphane Lefebvre, pouvoir donné à Monsieur Mickaël Jouan.

- Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote :

Monsieur Valentin Perré.

Secrétaire de séance : Madame Karen Lanson.

Rapport de Louis Le Coz.

Afin de régulariser l'écriture de résultat antérieur reporté, une décision budgétaire modificative doit ajuster les crédits budgétaires prévus au budget primitif "Caveaux" pour 2023.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 6 avril 2023 approuvant le budget primitif 2023,

Vu la présentation à la Commission Finances du 30 mai 2023,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Affiché le **26 JUIN 2023**
ID : 035-213502362-20230626-SG2023_255-DE

À L'UNANIMITÉ

ADOpte la décision budgétaire modificative n° 1 du budget annexe "Caveaux" telle que présentée en annexe et qui s'équilibre comme suit :

Section d'exploitation

Chapitre	Nature	Intitulé	Dépenses
	002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	- 2915,20 €
70	707	Ventes de marchandises (caveaux)	+ 2915,20 €
Total section d'exploitation			0 €

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon



La Secrétaire de séance,
Karen Lanson
Conseillère Municipale

Mis en ligne le **27 JUIN 2023**

**VILLE DE REDON - BUDGET ANNEXE CAVEAUX
DÉCISION MODIFICATIVE N° 1- EXERCICE 2023**

Norme Comptable M4 - Budget assujetti à la TVA de plein droit - inscriptions en HT

EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation		Compte administratif 2022	Proposition 2023	DM 1
002	Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	2 915,20		
chapitre 011 - charges à caractère général				
6037	Variation de stocks (Annulation stock initial)		35 037,06	
607	Autres achats de marchandises (caveaux)			
sous- total chapitre 011		-	35 037,06	
chapitre 65 - autres charges de gestion courante				
6541	Pertes sur créances irrécouvrables	-	950,00	
658	Charges diverses de gestion courante		12,94	
sous-total chapitre 65		-	962,94	
chapitre 67- charges exceptionnelles				
673	Charges exceptionnelles	-	1 000,00	
sous-total chapitre 67		-	1 000,00	
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		2 915,20	37 000,00	

Recettes d'exploitation		Compte administratif 2022	Proposition 2023	DM 1
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	-	7 282,85	- 2 915,20
chapitre 013 - Atténuations de charges				
6037	Variation stocks (stock final)		22 500,00	
sous- total chapitre 013		-	22 500,00	
chapitre 70 - ventes de produits prestations				
707	Ventes de marchandises (caveaux)	7 282,85	7 217,15	2 915,20
sous-total chapitre 70		7 282,85	7 217,15	
chapitre 75 - Autres produits de gestion courante				
7588	Produits divers		-	
sous-total chapitre 75		-	-	
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		7 282,85	37 000,00	-

Résultat d'exploitation		4 367,65	-	
--------------------------------	--	-----------------	---	--